

Nos références : COM036478 du 27/10/2023

Compte client : 05900944

Vos références : CDE DEV0182606-2, -4, -5, -6, -7 ONET AIRF

Adresse de livraison

**SI CONTACT**  
 110 Rue Emilien Gautier  
  
 13290 Aix en Provence Cedex  
 France

Adresse de facturation

**SI CONTACT**  
 110 Rue Emilien Gautier  
  
 13290 Aix en Provence Cedex  
 France

Votre contact : DWI DW Pro interne

E-mail :

Tél : 04.42.90.16.04

N° TVA intra. client :

**Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :**

**110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.**

**Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.**

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<b><u>BL N° 74523 du 30/11/2023</u></b>					
MAINTENANCE SERVICE 3	MAINTENANCE SERVICE SERENITE 36 MOIS avec en options: échange ou prêt d'une Neobox P2 avec assistance à distance. une intervention par an dans le cadre d'une panne d'un moniteur Samsung. ? L'accès au formulaire d'assistance sur le site www.sicontact.net. ? Le rappel sous 24h par notre support téléphonique (en français et en anglais) de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi, hors jours fériés. ? La gestion de la garantie constructeur des équipements professionnels uniquement. ? La mise à disposition des documentations des équipements. ? La mise en forme du devis de réparation pour toute prestation hors contrat. A noter que seuls les équipements sous garantie bénéficieront d'un tarif préférentiel d'intervention. Les équipements hors garantie seront soumis aux tarifs en vigueur.	1	2 430,00	2 430,00	1

Sous-total BL : 2 430,00

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Total HT	2 430,00 €
1	20,00	2 430,00	486,00	Total TVA	486,00 €

Conditions de règlement :  
 Virement à 45 jours fin de mois

Echéance : 31/01/2024

Domiciliation DWPRO :  
 SOCIETE GENERALE  
 BIC : SOGEFRPP  
 IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34

**Total TTC** 2 916,00 €

Devise : EUR Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)